

Communiqué de presse | Zurich, 19 janvier 2012

La SAFP insatisfaite par le retrait immédiat de la licence de Xamax. La SAFP le considère comme anachronique et trop dur de la part de la SFL!

Le Président SAFP, Dr. en droit Lucien W. Valloni:

"L'association des joueurs professionnels SAFP n'est pas satisfaite de la décision extrêmement dure de la SFL de retirer la licence de Neuchâtel Xamax avec effet immédiat, et qui plus est, de supprimer la possibilité d'un appel à effet suspensif.

Il est vrai que le club est en retard dans le paiement des salaires, ce qui n'est pas acceptable, mais ce retrait de licence touche très durement les joueurs. Il est difficile de comprendre pourquoi une dernière chance n'a pas été donnée pour éviter le retrait de licence et ainsi de maintenir les emplois et un championnat de bonne qualité. Ce test de pression aurait démontré également de part de la SFL une forme de solidarité envers les joueurs.

Il est clair que ce retrait de licence implique une grande incertitude pour les joueurs, et la question se pose maintenant à savoir ce qu'il se passe pour leur contrat de travail. Nota bene - Les joueurs, malgré l'absence de paiement des salaires - se sont toujours comportés de manière très professionnelle pour faire face à la situation difficile. Les joueurs ne méritent pas une telle décision, qui plus est, à ce moment-là.

Il est également difficile de comprendre comment cette décision aide le football suisse, si maintenant le championnat de Super League doit être poursuivi avec neuf équipes.

La SAFP est d'avis que d'autres solutions doivent être recherchées pour maintenir le championnat aussi longtemps que possible avec 10 équipes, et ce si possible jusqu'à la fin de la saison.

La SAFP est prête à proposer un entraînement professionnel aux joueurs si le club de Neuchâtel Xamax ne pouvait plus être en mesure de le faire. La SAFP va former avec les joueurs restants, l'équipe SAFP dès que le retrait de la licence sera définitif ou que le club n'est plus en mesure de maintenir l'entraînement. La SAFP est également prête à jouer des matchs amicaux avec cette équipe.

Il est maintenant très clair que les clubs devront assurer les salaires des joueurs au moyen d'une garantie bancaire, et ce dès le début de la saison. Enfin, un fond de garantie devrait être mis en place pour qu'une telle situation n'arrive plus dans le futur.

Il faut également trouver des mécanismes qui permettent, en cas de retrait de licence définitif, de garantir que le championnat puisse se poursuivre jusqu'à son terme et que la participation sportive puisse être transférée à un tiers, ou que, dans le cadre d'un retrait de licence, les actions du club puissent être mises en vente et acquises par un tiers, afin d'assurer la survie du club. La SAFP est prête, dans ce cadre de l'accord existant avec la SFL, à discuter de ces points et à chercher des solutions.

*Infos complémentaires auprès de: Dr. Lucien W. Valloni, Président SAFP, Bellerivestr. 201, 8034 Zürich,
Tel: +41 (0)44 386 60 60, Mobile: +41 (0)76 388 09 90, Fax: +41 (0)44 386 61 85, www.safp.ch*